

Apprentissage : « 80 % des jeunes sont embauchés »

Le Centre de formation des apprentis (CFA) Eureospace organisait samedi matin une porte ouverte.

Éric Grelier, président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI); Sandrine Capele, responsable de la formation, et Cyrille Laheurte, directeur général de la CCI, souhaitent promouvoir auprès des jeunes et de leurs parents l'apprentissage comme formation d'excellence et non pas une orientation par défaut.

Pourquoi organisez-vous aujourd'hui une porte ouverte dans tous les CFA du Maine-et-Loire ?

Éric Grelier : « Traditionnellement, les CFA organisent les portes ouvertes en mars, ce qui sera encore le cas le 5 mars 2017 toute la journée. Mais, dans les collèges et les lycées, les professeurs commencent déjà à parler d'orientation avant les vacances de Noël. Aujourd'hui, pour la première fois, les CFA ouvrent leurs portes très tôt dans l'année scolaire pour permettre aux jeunes d'affiner leur projet professionnel et chercher une entreprise. »

Quelles sont les formations représentées par la CCI du Maine-et-Loire à Cholet ?

Cyrille Laheurte : « A Cholet, les jeunes peuvent se former aux métiers de la coiffure, des énergies et



Cholet, Eureospace, samedi 10 décembre : De gauche à droite, Eric Grelier, président de la CCI, John Davis, adjoint au maire, Sandrine Capele, responsable de la formation, et Cyrille Laheurte, directeur général à la CCI.

de l'industrie, de la maçonnerie, de la mécanique automobile, à la menuiserie, à la peinture et à vente et au commerce. 809 jeunes sont formés cette année à Eureospace. Toutes ces filières sont en tension et vont recruter dans les prochains mois des jeunes en apprentissage. 80 % des

jeunes sont embauchés à l'issue de leur apprentissage. »

Quel conseil donneriez-vous aux jeunes qui réfléchissent actuellement à leur future orientation ?

Sandrine Capele : « Il faut réfléchir très tôt à son orientation professionnelle en faisant des mini-stages

découverts pendant les vacances scolaires. Il suffit simplement de retirer au CFA de Cholet une convention de stage la faire signer par le responsable de l'entreprise. Le jeune pourra ainsi essayer plusieurs métiers et trouver ainsi le métier qui lui convient le mieux. »